



AVIS AUX PARTICIPANTS *Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick*

Veillez trouver ci-dessous des renseignements au sujet d'une augmentation prévue du taux de cotisation de pension et d'un nouveau livret de l'employé :

Augmentation du taux de cotisation — à compter du 1^{er} juillet 2016

Les participants au Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (le « RPENB ») cotisent en ce moment **9,0 %** du salaire jusqu'au maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (le « MGAP ») et **10,7 %** du salaire supérieur au MGAP (le MGAP pour 2016 est 54 900 \$).

À compter de la première période de paie complète de juillet 2016, vos cotisations augmenteront à **9,5 %** de votre salaire jusqu'au MGAP et **11,2 %** de votre salaire supérieur au MGAP.

Changements futurs du taux de cotisation de pension

Le taux de cotisation des enseignants susmentionné changera à nouveau comme le démontre le tableau ci-dessous.

Tableau des taux de cotisation

Date d'entrée en vigueur	Enseignant(e)s		Employeur	
	Inférieur au MGAP	Supérieur au MGAP	Inférieur au MGAP	Supérieur au MGAP
1 ^{er} juillet 2016	9,5 %	11,2 %	11,5 %	13,2 %
1 ^{er} juillet 2017	10,0 %	11,7 %	11,5 %	13,2 %
1 ^{er} juillet 2018	10,0 %	11,7 %	11,5 %	13,2 %
1 ^{er} juillet 2019 au 30 juin 2024	10,0 %	11,7 %	10,75 %	12,45 %
1 ^{er} juillet 2024 au 30 juin 2029	10,0 %	11,7 %	10,0 %	11,7 %
1 ^{er} juillet 2029	9,25 %	10,95 %	9,25 %	10,95 %

Livret de l'employé pour le RPENB

Veillez prendre note qu'un nouveau [livret de l'employé pour le RPENB](#) peut maintenant être consulté en ligne. Le livret offre une vue d'ensemble complète et facile à comprendre de renseignements importants, comprenant les diverses dispositions du régime au sujet de la pension, de la réduction pour retraite anticipée, du rachat de service, ainsi qu'un glossaire des termes et diverses coordonnées.

Questions

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec un conseiller ou une conseillère en prestations de la Division des pensions et avantages sociaux des employés au 453-2296 (Fredericton) ou sans frais au 1-800-561-4012. Vous pouvez aussi communiquer avec votre représentant à l'AEFNB au 452-1727 ou sans frais au 1-888-679-7044.